

NCR : TARIFS 2023-2024

Pôle Natation :

Pôle Enfants et Ados	Ecole de Natation Française ENF	5-11 ans	1 heure par semaine	310 € licence comprise
	Ados	12-17 ans	1 heure par semaine	360 € licence comprise
	Ados groupe départemental	12-17 ans	2 entraînements par semaine	405€ licence comprise
Pôle Compétition	Avenirs	F : 7-9 ans G : 8-10 ans	3 à 4 entraînements par semaine	385€ licence comprise
	Benjamins	F : 10-12 ans G : 11-13 ans	4 entraînements par semaine	430€ licence comprise
	Juniors	F : 13 ans et + G : 14 ans et +	4 à 6 entraînements par semaine	480€ licence comprise
Pôle Adultes	Adultes Sportifs	18 ans et plus	2 à 6 entraînements par semaine	460€ licence comprise
	Adultes	18 ans et plus	1 entraînement Ou 2 entraînements par semaine	365 € licence comprise Ou 405 € licence comprise

Afin de permettre au plus grand nombre de continuer à nager, nous n'avons pas répercuté l'augmentation du coût de la licence pour cette saison. Il vous sera néanmoins communiqué dès que nous en aurons connaissance.

Remises	Pour les membres d'une même famille (même nom, même adresse) : 10 euros pour la 3 ^{ème} adhésion. Officiel FFN : 10€.
---------	---

Règlement de la cotisation :

- Par carte bancaire via le site d'inscription (attention, des frais de traitement de dossier d'un minimum de 5 euros seront à rajouter)
- En espèces.
- Par virement
- Par chèque ANCV ou coupons sports (attention, des frais de traitement de dossier d'un minimum de 5 euros seront à rajouter)
- Par chèque à l'ordre du NCR (possibilité de payer en deux fois à partir de 800 euros)

Nous acceptons le Pass+ (aide du département pour les collégiens et lycéens de 12 à 17 ans), les coupons sports, le Pass'Sport.

Pour les nouveaux ENF (ceux qui n'étaient pas inscrits au club en 2022-2023), merci de ne faire aucun règlement avant le passage du test d'entrée.

Pièces à fournir à la rentrée en septembre 2023 :

1. Le formulaire licence FFN complété et signé
2. Le règlement intérieur du NCR daté et signé.
3. Le questionnaire de santé de la FFN complété et signé ou fournir le certificat médical si nécessaire
4. Pour les membres du CA, les bénévoles et les officiels, le formulaire d'honorabilité de la FFN.
5. Les chartes du stagiaire, du compétiteur et la fiche médicale pour les adhérents du Groupe Compétition
- 6 Un **certificat médical pour les majeurs désirant faire de la compétition** précisant « Ne comporte aucune contre-indication à la pratique de la natation en compétition ». Le certificat médical est obligatoire et doit être **postérieur à Juin 2023**.